

LE METIER

Notre pédagogie d'engagement, axée sur les échanges et les interactions entre les futur.es professionnel.les, les formateur.trices et les professionnel.les des sites qualifiants, permet aux apprenants de conforter leurs connaissances théoriques, de se forger une solide expérience professionnelle et d'expérimenter leur pratique au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Le but est d'allier théorie et pratique dans une réflexion sur la construction de leur posture et compétences professionnelles.

Notre mission est d'accompagner les futur.es A.E.S jusqu'à la certification professionnelle, dans le but de favoriser leur évolution professionnelle ou leur retour à l'emploi.

PROFIL & PREREQUIS

Être âgée de 18 ans à la date d'entrée en formation.

Avoir participé à une information collective qui présente ce secteur professionnel et la formation.

Avoir réussi les épreuves d'admission

Remise d'un dossier de pré-inscription, téléchargeable sur notre site.

DUREE DE LA FORMATION

La formation se déroule sur une amplitude de 11 à 15 mois. Elle comporte :

525 heures de formation théorique, dont 378 heures de socle commun et 147 heures de spécialité.

840 heures de formation pratique sur site qualifiant

1^{er} stage de 280 heures (soit 8 semaines)

2^{ème} stage de 560 heures (soit 16 semaines)

FINANCEMENT DE LA FORMATION

La formation DEAES peut être financée par :

- Le contrat ou période de professionnalisation
- Le plan de formation
- La VAE
- Le CPF de transition (Anciennement CIF)
- Le CPF

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les 4 domaines de compétences devront être validés et les apprenants sauront capable de :

- 🏆 **Se positionner** comme professionnel dans le champ de l'action sociale (DF1)
- 🏆 **Accompagner** la personne au quotidien et dans la proximité (DF2)
- 🏆 **Coopérer** avec l'ensemble des professionnels concernés (DF3)
- 🏆 **Participer** à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne (DF4)

EPREUVE DE SELECTION

L'épreuve écrite d'admissibilité est composée d'un questionnaire de dix questions orientées sur l'actualité sociale (durée de l'épreuve : 1h 30min).

L'épreuve d'admission est composée d'un oral de 30 minutes portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale.

Une phase de positionnement en début de formation permettra de valider la spécialité choisie par la personne.

EVALUATION DE LA FORMATION

Chaque domaine de compétences de la formation est évalué de selon les modalités suivantes :

- 🏆 **DC 1** : Trois contrôles continus en centre de formation et une évaluation écrite terminale organisé par la DRJSCS
- 🏆 **DC 2** : Une évaluation du dossier de pratique professionnelle et une soutenance orale
- 🏆 **DC 3** : Une présentation d'une étude de situation vécue sur un site qualifiant (présentation écrite et soutenance)
- 🏆 **DC 4** : La mise en œuvre d'une activité individuelle ou collective.

À l'issus de chaque stage, le site qualifiant évalue chaque domaine de compétence par une note sur 20. Celles-ci participent à l'évaluation finale de la certification.



NOTRE APPROCHE PEDAGOGIQUE

Notre pédagogie s'inscrit dans une complémentarité des axes professionnels des sites qualifiants, ils permettent d'éprouver les connaissances théorique, de se former une réelle expérience professionnelle et de confronter ses pratiques avec une équipe pluridisciplinaire. Le but est d'allier théorie et pratique pour mener une réflexion sur la construction de la posture professionnelle de l'apprenant.

Notre mission est de les accompagner vers une certification professionnelle reconnue. Pour cela, notre équipe pédagogique favorisera l'immersion dans le champ médico-social avec différents publics, afin d'adapter leur pratique professionnelle. La confrontation aux exigences de terrain, avec la mise en pratique des apports théoriques.

Ainsi que l'intégration d'un site qualifiant dans le respect des règles institutionnelles

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Moyens pédagogiques : Les apports théoriques sont complétés des mises en situation professionnelles et par des jeux de rôles. Des écrits blancs et soutenances blanches sont effectués, pour préparer à l'évaluation finale.

Moyens techniques : Chaque apprenant a un espace intranet dédié, sur lequel il trouvera l'ensemble des supports pédagogiques. (vidéo, Livret PDF, exercices....)

Les salles de formations disposent d'un vidéo projecteur, paper board et d'un accès à internet.

MOYENS D'ENCADREMENT

Référent pédagogique : Professionnel de terrain, spécialisé dans le secteur du médico-social avec une expérience pédagogique de plus de 15 ans de pratique.

Formateurs.trices : Nous avons constitué notre équipe par des professionnels de terrain (Chef de services, éducateurs spécialisés, ergothérapeute, Doctorante en science de l'éducation) impliqué.e.s dans l'acquisition du développement des savoirs faire et savoir être, des apprenants.

Le référent-e handicap : Il s'assure de la faisabilité organisationnelle, matérielle et pédagogique (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap, en formation.

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de la formation AES, est composé de **4 domaines de compétences socle**, complétés par des apports spécifiques selon la **spécialité choisie** :

- ✚ Accompagnement de la vie à domicile
- ✚ Accompagnement de la vie en structure collective
- ✚ Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

DC1 - Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale

- ✚ Identifier le cadre de son intervention pour se situer en tant que professionnel
- ✚ Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention
- ✚ Appréhender les incidences des pathologies, handicaps et déficiences dans la vie quotidienne des personnes

DC2 - Accompagner les personnes au quotidien et dans la proximité

- ✚ Organiser et assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé
- ✚ Favoriser et préserver l'autonomie de la personne en repérant et développant ses potentialités
- ✚ Prendre soin et veiller au bien-être de la personne
- ✚ Accompagner les actes essentiels de la vie quotidienne
- ✚ Accompagner les actes ordinaires
- ✚ Accompagner les activités d'apprentissage pour développer les capacités
- ✚ Appliquer les règles de tri sélectif

DC3 - Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés

- ✚ Communiquer sur son intervention dans son environnement institutionnel et professionnel
- ✚ Inscrire son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle pour rendre plus efficient l'accompagnement

DC4 - Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne

- ✚ Prévenir ou contribuer à réduire l'isolement de la personne
- ✚ Aider la personne à exprimer ses désirs et ses choix
- ✚ Accompagner et soutenir les relations familiales

